



Maryvonne Merri et Charilaos Képhaliacos (dir.)

Nouvelles raisons d'agir des acteurs de la pêche et de l'agriculture

Éditions Quæ

Chapitre 13 - Une histoire à faire vivre : hériter du métier de pêcheur au Québec et le cultiver

Maryvonne Merri, Sylviane Veillette et Réginald Cotton

Éditeur : Éditions Quæ
Lieu d'édition : Éditions Quæ
Année d'édition : 2016
Date de mise en ligne : 10 mars 2021
Collection : Nature et société
ISBN électronique : 9782759231386



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MERRI, Maryvonne ; VEILLETTE, Sylviane ; et COTTON, Réginald. *Chapitre 13 - Une histoire à faire vivre : hériter du métier de pêcheur au Québec et le cultiver* In : *Nouvelles raisons d'agir des acteurs de la pêche et de l'agriculture* [en ligne]. Versailles : Éditions Quæ, 2016 (généré le 11 mars 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/quae/30410>>. ISBN : 9782759231386.

Chapitre 13

UNE HISTOIRE À FAIRE VIVRE : HÉRITER DU MÉTIER DE PÊCHEUR AU QUÉBEC ET LE CULTIVER

Maryvonne Merri, Sylviane Veillette et Réginald Cotton

« La pêche, il y a 25, 30, 40 ans, ce n'était pas comme aujourd'hui. Tu n'avais pas de bureaucratie, tu n'avais pas l'administration qu'on a aujourd'hui [...]. Tu n'avais pas de monitoring, ça n'existait pas. Tu n'avais pas d'observateurs. [...] Aujourd'hui, [...] c'est beaucoup plus compliqué [...]. Mais ça fait partie de notre métier, on a appris, nous autres, à vivre avec ça. »

René, capitaine de pêche québécois.

UNE HISTOIRE DE PÊCHEUR

Depuis 20 ans, trois moratoires sur la pêche de la morue ont été imposés aux pêcheurs canadiens. Certains pêcheurs de morue se sont orientés vers la capture d'autres espèces, amenant le partage des quotas de crevette et de crabe entre un nombre élargi de pêcheurs. Ainsi, des inquiétudes sur la pérennité économique et écologique de la pêche et sur la cohésion de la communauté de pêcheurs se sont ajoutées au danger de l'environnement maritime et à l'incertitude des captures. L'activité de pêche, menée antérieurement d'une façon relativement autonome par les pêcheurs, est aujourd'hui en partie préconisée par d'autres acteurs, tels Pêche et océans Canada, le législateur, les écologistes, les économistes ou encore les biologistes.

Cet article rendra compte des transformations du métier élaborées par René, capitaine de pêche québécois. En effet, depuis 20 ans, René fait le métier au double sens du verbe « faire », en le pratiquant et le recréant (Clot, 2007) pour sa génération et pour la génération suivante. Capitaine de pêche morutier au moment de l'imposition du premier moratoire, il est issu d'une lignée de pêcheurs et il détient en mémoire et en acte le métier qu'on lui a transmis. Il s'est également montré audacieux tant technologiquement par l'adoption de nouveaux engins de pêche que politi-

quement puisqu'il représente sa communauté auprès des instances gouvernementales. Ainsi, René est un « connaisseur » (Clot, 2007) pour le chercheur. En effet, il dépasse une vision centrée sur lui-même pour une vision en termes de division du travail, articulant le passé et le présent du métier de pêcheur pour résoudre les contradictions entre acteurs.

LES MAÎTRES-MOTS DE LA PÊCHE

Le pêcheur participe à différents microsystemes (famille, équipage, école) et est influencé par des exosystemes et des macrosystemes sociétaux (Bronfenbrenner, 1979). Des valeurs — identifiées ci-dessous comme des « maîtres-mots » — et des ressources sous-tendent son activité dans chaque système.

Le premier maître-mot du métier de pêcheur est « héritage ». La plupart des pêcheurs sont eux-mêmes enfants de pêcheurs. Aussi, la familiarité avec le métier débute dès l'enfance (Delbos et Jorion, 1984 ; Merri et Veillette, 2014) et, par observation, le jeune marin acquiert dans sa famille les règles implicites pour se comporter conformément à l'attente du bord (Merri et Veillette, 2014).

Le deuxième maître-mot de ce métier est « hiérarchie ». Les « hommes de pont » et le « capitaine » accomplissent des tâches selon une division du travail au sein de l'équipage. Dès lors, un novice doit savoir tenir sa place tout en envisageant éventuellement de devenir capitaine. Un marin plus expérimenté pourra encourager cette volonté de participation du novice par une progression des tâches confiées (Lave et Wenger, 1991 ; Rogoff, 2003).

Le troisième maître-mot est « qualification ». Les prérogatives du capitaine requièrent l'obtention de brevets maritimes spécifiques. De plus, la haute technicité de la pêche a renforcé la place de l'École des pêches dans la formation. Les jeunes pêcheurs y obtiennent désormais un diplôme d'études professionnelles (DEP). Ainsi, selon leur âge, certains pêcheurs ont surtout bénéficié des modalités traditionnelles de la famille et de l'équipage tandis que d'autres ont étudié plus formellement les techniques de pêche à l'école.

Le quatrième maître-mot est « prédation », terme utilisé par de nombreux pêcheurs qui inscrivent ainsi leur activité dans la chaîne alimentaire, dans la rentabilité et dans la préservation de la ressource vivante. Les capitaines combinent alors des savoirs expérimentiels et des technologies pour faciliter la prise d'information, la prise de décision et l'efficacité (Rabardel, 1995).

Le cinquième maître-mot est « réglementation ». Pour les pêcheurs les plus anciens, de nombreuses prescriptions de Pêche et océans Canada se sont ajoutées au cours de leur carrière, les plus

importantes étant le moratoire sur la morue et les quotas de pêche. Issue d'une préoccupation environnementale et économique, cette réglementation est opérationnalisée par la Police des mers et par les biologistes chargés d'estimer la ressource vivante.

Des contradictions surgissent entre les différents systèmes d'appartenance ou de dépendance du pêcheur, porteuses d'incertitude et de désorientation pour l'individu et pour la communauté. En particulier, comment maintenir une activité dans un contexte de restrictions des droits ? Comment associer savoirs traditionnels et nouvelles technologies de pêche ? Pour répondre à de telles questions, il s'agit désormais de considérer que l'activité est partagée entre différents systèmes (pêcheurs, biologistes, techniciens, politiques) (Engeström, 1987).

Face à de telles contradictions, certaines personnes ou certains groupes redéfinissent les problèmes et créent des solutions inédites (Bruner, 1991), solutions qui transcendent les systèmes en présence. Cette posture est caractéristique, selon Engeström (1987), du niveau d'apprentissage humain le plus élevé. Elle requiert que les différents acteurs se dotent de capacités de dialogue et de débat pour une reconnaissance mutuelle (Ricoeur, 2004). En effet, le pêcheur qui rencontre les représentants du monde scientifique ou encore du monde politique doit développer une justification pour gagner sa place dans ces mondes aux valeurs différentes : « Une nouvelle dimension de la personne est ainsi révélée, celle de comprendre un autre monde que le sien, capacité que l'on peut comparer à celle d'apprendre une langue étrangère, au point d'apercevoir sa propre langue comme une langue parmi les autres. » (Ricoeur, 2004, p. 306.).

Mais, si la reconnaissance mutuelle requiert la compréhension des échelles de valeur des autres mondes, elle comporte, nécessairement, un risque de se perdre en ne sachant plus qui on est soi-même. Être soi-même, c'est d'abord hériter d'un genre professionnel, c'est-à-dire de pratiques transpersonnelles qui rassemblent les membres d'un corps de métier à un moment donné (Clot, 2004 ; Clot et Faïta, 2000). C'est également créer son propre style, à partir du genre et de ses capacités (Clot et Faïta, 2000). Aussi, la reconnaissance de soi comme conscience de ses propres capacités, c'est-à-dire de « sa propre langue », est-elle un *a priori* nécessaire. Pour Ricoeur (2004, 2005), une personne peut s'attribuer cinq capacités qui lui permettent d'attester son identité et de se reconnaître : le « pouvoir dire », le « pouvoir agir », le « pouvoir raconter », l'« imputabilité » et la « promesse ».

Le « pouvoir dire » est associé à la capacité humaine de nommer qui on est et de produire un « discours sensé ». Le pouvoir agir, quant à lui, permet au sujet agissant de se reconnaître comme la

cause des événements survenant dans l'environnement physique et social. Quant au « pouvoir raconter » :

« [Il] occupe une place éminente parmi les capacités dans la mesure où les événements de toute origine ne deviennent lisibles et intelligibles que racontés dans des histoires ; l'art millénaire de raconter des histoires, lorsqu'il est appliqué à soi-même, donne des récits de vie que l'histoire des historiens articule. La mise en récit marque une bifurcation dans l'identité elle-même — qui n'est plus seulement celle du même — et l'identité de soi qui intègre le changement comme périπέtie. On peut parler dès lors d'une identité narrative : c'est celle de l'intrigue du récit qui reste inachevé et ouvert sur la possibilité de raconter autrement et de se laisser raconter par les autres. » (Ricoeur, 2005.)

Quatrième capacité distinguée par Ricoeur, l'imputabilité consiste à rendre le sujet comptable de ses actes. Enfin, la capacité de promesse clôt le continuum : « Le sujet s'engage dans sa parole et dit qu'il fera demain ce qu'il dit aujourd'hui. » (Ricoeur, 2005, p. 126.)

Au moment du premier moratoire, René est doté de capacités mais perd le droit d'agir (Rabardel et Pastré, 2005). Pour regagner un pouvoir d'agir, il doit développer de nouvelles capacités. Devenant pêcheur d'une autre espèce de poisson, il ressent la nécessité de trouver des solutions durables pour le métier, solutions qui requièrent de poser le problème de façon nouvelle. Un travail biographique est nécessaire pour mettre en cohérence les savoirs du passé et ceux du présent et reconstruire le métier avec les représentants des mondes scientifique et politique. Cet article vise donc à caractériser l'irruption narrative du passé dans le présent et le futur de René.

LE RÉCIT D'APPRENTISSAGE ET L'INSTRUCTION AU SOSIE

René s'est entretenu avec le chercheur pendant une heure et demie dans un local situé dans le port de pêche. Cet entretien comportait deux étapes : la description de sa trajectoire vers le statut de capitaine ; la description de ses pratiques actuelles en lien avec ses instruments de travail (sondes, chalut, équipage, savoirs professionnels, etc.).

La première étape visait à obtenir le récit d'apprentissage du métier et à dégager les événements biographiques liés à des apprentissages et à des obstacles particuliers. Ces événements fondent le développement des capacités de René : « pouvoir dire », « pouvoir faire », « pouvoir raconter », l'« imputabilité » et la « promesse ».

La seconde partie visait à contextualiser, dans la perspective de l'instruction au sosie (Oddonne *et al.*, 1981), l'activité de René lors

d'un voyage de pêche à venir. Ainsi, le chercheur donnait au pêcheur la consigne suivante : « Imaginez que je sois votre sosie. Je prends votre place comme capitaine samedi prochain, mais les membres de votre équipage ne doivent pas se rendre compte de la substitution. Alors, que dois-je faire ? » René a décrit les capacités qu'il mobilise au quotidien pour faire son métier, mais aussi son activité empêchée ou souhaitée (Clot, 2005). Spontanément, il a éclairé son activité actuelle par son activité passée, dans un esprit de comparaison et de complémentarité.

L'entretien a été intégralement transcrit et découpé selon les trois enjeux soulevés par le travail biographique de René :

- l'utilisation du passé pour décrire le développement de ses capacités et leur reconnaissance auprès d'acteurs extérieurs à son système d'activité ;
- l'intégration, dans le présent, des ressources cognitives développées tout au long de sa carrière pour concevoir de nouveaux moyens efficaces d'agir dans son activité de pêche ;
- la recherche de solutions inédites qui transcendent le système d'activité du pêcheur et les systèmes connexes.

ANALYSE DES ENJEUX SOULEVÉS PAR LE TRAVAIL BIOGRAPHIQUE DE RENÉ

Le thème central du travail biographique de René porte sur la contradiction entre les savoirs traditionnels et techniques des pêcheurs et les savoirs des biologistes pour évaluer la biomasse. En effet, René interprète le savoir comme la source principale des contradictions existant, d'une part, entre les pêcheurs et le système de réglementation et, d'autre part, entre un métier autrefois acquis par héritage et aujourd'hui centré sur la technologie.

LA CARRIÈRE DE RENÉ

René raconte son histoire professionnelle selon les étapes traditionnelles de la carrière (Tréanton, 1960) d'un pêcheur, depuis la famille jusqu'au statut de capitaine et de propriétaire :

« Mon père était pêcheur côtier, avec une petite barque, on pêchait comme ça. [...] On pêchait toujours, toujours, sauf le dimanche. [...] Je devais avoir [...] 17-18 ans à peu près. J'ai commencé comme ça, sur le pont d'un bateau comme homme de pont, comme manœuvre. J'ai commencé, j'ai appris, [...] puis à un moment donné, il y a une compagnie ici de pêche [...] qui avait besoin d'un capitaine. [...] Dans l'hiver, je suis allé étudier en ramendage puis l'hiver d'après, je suis allé passer mes classes, mes brevets de capitaine [...] À un moment donné, je me suis acheté un bateau, puis là, c'est mon deuxième bateau. [...] J'ai commencé dans les années 70 [...] à avoir mon propre

bateau, [...] j'avais un bateau de bois, on faisait de la pêche latérale dans le temps puis on a innové, avec les bateaux qui pêchaient par l'arrière, je suis l'un des pionniers là-dedans avec l'un de mes amis. C'est mon deuxième bateau aujourd'hui, c'est là qu'on est rendu, mon fils est avec moi dans l'entreprise, c'est lui qui pêche un peu plus que moi, parce que, vous savez, moi principalement, je suis un pêcheur de morue, un pêcheur de poisson de fond, vous savez ce que c'est... »

Les cinq « maîtres-mots » énoncés précédemment structurent la vie professionnelle de René. Lui-même héritier du métier, il transmet celui-ci à son fils. Conformément à la hiérarchie des statuts et des rôles dans un équipage, il progresse de la position d'homme de pont à celle de capitaine. L'obtention du brevet le qualifie comme capitaine. Sa capacité de prédation évolue avec les développements techniques du métier. Pourtant, le moratoire, suppression des droits de pêche imposée par des décideurs extérieurs, crée une rupture dans sa carrière. Cette réglementation, à peine nommée (« vous savez ce que c'est... »), rompt l'ordre établi et crée une incertitude qui trouble son identité (Ricœur, 1990) de pêcheur (« je suis un pêcheur de morue »). Ainsi, René est limité à une capacité de « pouvoir dire », le moratoire l'empêchant de « pouvoir faire ».

Tout en parcourant les étapes traditionnelles dans le métier de la pêche, René se distingue en s'emparant d'instruments plus performants (« je suis l'un des pionniers là-dedans »), introduisant de nouvelles pratiques. Deux sources de savoir apparaissent donc dans son récit : les savoirs acquis par observation et par imprégnation (« J'ai commencé, j'ai appris »), et les savoirs technologiques, acquis par une recherche volontaire (« puis on a innové »).

LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET LEUR RECONNAISSANCE

Trois figures importantes apparaissent dans le récit de René. La première figure est un capitaine de pêche chevronné qu'il décrit comme son premier mentor. La deuxième figure est un chercheur en anthropologie qui n'appartient pas à son système et qui lui révélera le statut scientifique des savoirs locaux des pêcheurs. Enfin, la troisième figure est son fils, également capitaine de pêche, qui collabore à la mise en œuvre de nouveaux moyens technologiques.

L'acquisition d'un premier « pouvoir faire »

Alors qu'il est encore homme de pont, René développe une capacité par l'observation du « pouvoir faire » d'un capitaine expert dans le choix des lieux de pêche :

« C'est un des meilleurs pêcheurs qu'il y avait par ici et puis lui là, je l'ai regardé, j'ai pêché pendant trois ans et demi avec [lui]. C'est un

gars qui avait une facilité à trouver le poisson. Vous savez, trouver du poisson, ce n'est pas facile. [...] c'est une question de réunir un paquet d'éléments en même temps qui fait que, un exemple, c'était proche de X, le 15 juillet une telle année on est allé là, il faisait une telle température et ça faisait tant de jours qui faisait telle température, le poisson était là. »

René juxtapose le passé et le présent, d'une part pour montrer que les « savoirs locaux » (Barthélémy, 2005) font partie du genre professionnel (Clot et Faïta, 2000) passé et actuel des pêcheurs (« Vous savez, trouver du poisson, ce n'est pas facile. ») et, d'autre part, pour souligner que l'acquisition de ces savoirs s'échelonne sur de nombreuses années. René reconnaît, dans ce type de savoir, un « pouvoir faire » critique pour l'activité de pêche.

Les expériences de pêche sont situées dans le temps et dans l'espace. Elles permettent en priorité d'élaborer une méthode de prise d'information pour « qualifier » un lieu précis. Ainsi, les caractéristiques du milieu et la présence du poisson forment-elles une relation de « cause à effet » (Barthélémy, 2005 ; Delbos et Jorion, 1984) qui peut éventuellement fonder des régularités généralisables à d'autres lieux de pêche. Cette démarche empirique se rapproche donc de la démarche scientifique (Barthélémy, 2005). Elle est acquise par observation et par imprégnation car les propriétés écologiques se « remarquent » plus qu'elles ne s'enseignent :

« Il ne m'expliquait pas [...]. Il ne parlait jamais [...]. Mais moi je le regardais, je le regardais faire tout le temps. Je l'ai énormément regardé faire, j'allais le remplacer : “Va te coucher, non, parce que t'es fatigué.” Je suis devenu par la force des choses quasiment comme un de ses enfants. [...] même s'il ne me parlait pas, je l'ai “guessé”, je l'ai deviné et je voyais comment il travaillait. »

Le milieu de la pêche est donc non seulement un milieu d'héritage (« Je suis devenu [...] quasiment comme un de ses enfants »), mais également un milieu de secrets et d'implicites (« Il ne parlait jamais »). Le choix du lieu de pêche est une compétence qui ne peut être acquise que par dévotion au novice (Brousseau, 1986) qui analyse alors par lui-même la compétence de son mentor.

L'acquisition d'un « pouvoir dire »

Alors qu'il est capitaine de pêche expérimenté, René rencontre un chercheur en anthropologie à la suite de plusieurs tentatives de dialogue avec le gouvernement et les biologistes. Ce chercheur reconnaît le savoir de René comme un « savoir local », un objet étudié par les sciences sociales :

« Lui [le chercheur en anthropologie], il dit aux scientifiques [biologistes] ce que moi je véhicule depuis longtemps, moi je ne savais pas que ça pouvait avoir des répercussions comme ça. [...] Mais quand tu t'aperçois que quelqu'un d'instruit, [...] avec le pareil bagage qu'il a,

et il dit la même chose que je vous dis, c'est quand même pas fou, là. [...] quand moi je disais ça : "On a un savoir que vous n'avez pas" et il arrive avec ça [le concept de "savoir local"], tabarnouche ! La première fois que je l'ai rencontré à X, on a soupé ensemble, c'est incroyable. On s'est levé [de table] il était 1 h 30 le matin, il ne restait plus personne dans l'hôtel [...]. »

Cet événement permet à René d'éprouver une première reconnaissance mutuelle. Ainsi, le chercheur en anthropologie le dote d'une capacité à « pouvoir dire » son savoir auprès d'acteurs extérieurs à son système d'appartenance, le gouvernement et les biologistes en particulier.

L'acquisition d'un « pouvoir raconter »

Alors que le fils de René est devenu pêcheur à son tour, René décide d'investir dans la maîtrise de nouvelles technologies de pêche (sondes, monitoring du chalut, etc.). Si le père permet l'évolution du métier par son intérêt pour les moyens techniques les plus récents, c'est pourtant le fils qui aidera René à les utiliser. Ainsi, au pari du père s'associent les apprentissages scolaires du fils, et cette alliance des générations contribue à moderniser le genre professionnel.

En effet, au-delà de l'observation des personnes qui détiennent des savoirs locaux, « faire le métier », au sens de le fabriquer, c'est être audacieux et rechercher des savoirs extérieurs à son propre système d'activité. Ces savoirs, introduits dans le système d'activité de René par des spécialistes des engins de pêche, lui apparaissent comme une révélation :

« Je suis allé voir ça [le monitoring pour un chalut dans un bassin d'essai], mais quand tu visualises ça pour la première fois et ils te montrent que si tu fais 0,2 nœuds [...] ou trop vite ou pas assez vite, ça influence énormément. Tu dis : "Ça n'a pas de bon sens !" Là, t'as un paquet d'affaires qui déroulent dans ta tête, tu dis : "Ah ! c'est pour ça que des fois dans un sens on n'en prend pas ?" Fait que là, tu dis : "[...] Ça me prend ça parce que c'est rendu là aujourd'hui." [...] tu te dis : "Ce n'est pas normal qu'on pêche, on travaille, c'est notre vie. Notre vie tout ça là, pis on ne sait pas comment ça marche." »

René constate que le métier se fait aussi en dehors de lui (« Ça me prend ça parce que c'est rendu là aujourd'hui »). Aussi demeure-t-il à l'affût des nouvelles technologies, y compris celles qui sont développées à l'étranger. Pourtant, une difficulté demeure : les instruments fournissent des informations que René ne sait pas utiliser *a priori*. Son fils s'avère déterminant dans l'opérationnalisation de l'instrument technique :

« D'un coup sec, t'as ces paramètres-là devant ta face. Là tu dis : "Ça n'a pas de bon sens, ton chalut baisse de 4 pieds et là t'as rien changé" et tu dis : "Ça a-tu du bon sens ? Ça ne se peut-tu qu'y se trompe ?" Un moment donné, tu deviens sceptique. On est même allé jusqu'à, des fois, ne pas s'occuper des paramètres. On arrivait en haut [en remon-

tant le chalut], on n'avait presque rien. Un moment donné, tu sais, c'est vrai qu'il faut que tu fasses confiance parce que l'expérience que t'as, tu dis que t'as toujours pêché comme ça, t'as toujours fait comme ça, t'as gagné ta vie. Là, t'as un instrument qui est là, qui te dit quoi faire. [...] Tu te dis : "J'ai encore des choses à apprendre". Fait que c'est là la beauté de travailler avec ça et de faire confiance, un moment donné tu dis : "Ok". Mon fils, il était plus "mindé"⁵³ que moi à ça parce que lui sortait de l'école. Il disait : "Pa, regarde, t'as perdu 4 pieds d'ouverture, slack ! [...]". C'est comme ça qu'on a appris. Aujourd'hui c'est facile, c'est beaucoup, beaucoup plus facile. »

René apprend que d'autres facteurs que le contrôle humain interviennent dans le comportement du chalut et en arrive à questionner ses compétences antérieures (« j'ai encore des choses à apprendre »). L'entretien montre donc sa capacité à « pouvoir raconter », c'est-à-dire à réinterpréter les événements qui ont créé un déséquilibre comme de nouvelles péripéties qui donneront lieu à un nouveau développement. Cette fois encore, « faire » le métier comporte une part interpersonnelle dans l'histoire de René. Tandis que son premier capitaine lui a permis d'entrer dans le genre professionnel et que l'anthropologue a donné du sens et une valeur à celui-ci, le fils participe à présent à l'enrichissement du genre professionnel (Clot, 2004 ; Clot et Faïta, 2000).

L'intégration des ressources cognitives développées au cours de la carrière

Aux nouvelles technologies est associé un vocabulaire de calcul et de simulation. Mais René ne délaisse pas les savoirs d'« autrefois », les savoirs locaux, au profit des savoirs d'« aujourd'hui », les savoirs technologiques. Il choisit plutôt de les articuler. Ainsi, lorsqu'il décrit ses savoirs locaux, René développe un raisonnement proche du raisonnement scientifique possiblement inspiré de son usage des instruments technologiques. De ce fait, il élabore un « pouvoir dire » décrivant un « pouvoir faire » développé tout au long de sa carrière :

« Ben c'est que, il faut que tu remarques, il faut terriblement que tu remarques ce qui se passe. [...] C'est de peut-être deviner qu'est-ce que le poisson va faire par rapport à tous les paramètres et les éléments [...] la température, le courant, la période de l'année, toutes ces choses-là, il faut amalgamer ça ensemble, composer avec et dire : "C'est ça". Et bien souvent ça porte fruit parce que ça arrive des fois qu'on se trompe, c'est bien sûr parce que, tu sais, ça peut changer, n'importe quoi, c'est un poisson. S'il décide d'aller à droite ou à gauche, il y va, il ne t'avertit pas. Il reste que quand tu te trompes, il y a une raison, il faut la trouver parce qu'il ne faut pas que tu fasses l'erreur une seconde fois. »

53. Mindé : intelligent, compétent.

Les instruments technologiques complètent le corps et les sens auxquels se fait exclusivement le pêcheur. En effet, ces instruments permettent une prise d'information quantitative plutôt que globale, le pêcheur pouvant maintenant accéder en temps réel à des données relatives au comportement du chalut et du poisson. Ainsi, ils modifient le rapport au monde et au milieu naturel et rendent plus prévisible l'interaction avec un environnement incertain :

« Si tu n'as pas ça [le système de monitoring] et que tu ne travailles pas bien, tu ne prendras pas la quantité des autres. [...] Il y a des éléments qui sont extrêmement importants sur lesquels on n'a pas de contrôle, c'est la température, les vents, les courants et tout ça. Ça, ce sont toutes des choses qui influencent le comportement du chalut dans le fond de l'eau. Il y a 35-40 ans passés, on ne savait pas. Bien des fois, tu arrivais, tu prenais du poisson, la température changeait et tu n'en prenais plus. On disait : "Le poisson est parti", c'était peut-être pas tout à fait ça. [...] s'il y a un fort courant et que tu n'as pas les données, les paramètres de la configuration de ton chalut et de tes panneaux, si tu vas donner ton [trait de] chalut exactement de la même façon que tu l'as donné au nord-ouest, ça ne marche[ra] pas. Ça, anciennement, ça arrivait fréquemment. »

Ces nouveaux instruments permettent d'être encore plus compétitif dans un monde où les « meilleurs » pêcheurs sont les meilleurs prédateurs. Ceux-ci pêchent une grande quantité de poisson le plus rapidement possible ou encore prennent du poisson de meilleure qualité, souvent dans des fonds plus accidentés.

Des solutions inédites transcendant les différents systèmes

Les capacités de « pouvoir faire », « pouvoir dire » et « pouvoir raconter » permettent à René de se confronter aux systèmes prescriptifs ayant la compétence de restreindre la pêche (les biologistes et le ministère). Cette assurance dans le métier l'autorise à questionner la pertinence des savoirs des scientifiques qui entendent répertorier les stocks de poisson :

« Moi je conteste beaucoup la façon de faire de Pêche et océans Canada en ce qui a trait à répertorier les stocks. [...] "Vous autres [les scientifiques], vous êtes des gens de bureau, c'est correct, ça en prend. On a besoin absolument de vous autres, votre savoir scientifique et tout ça, mais de là à aller essayer de compter les poissons dans le fond de la mer, vous n'êtes pas capables de faire ça. [...] Pourquoi quand les pêcheurs vont à la pêche à la morue, [...] ils trouvent de la morue et vous autres vous n'êtes pas capables d'en trouver ?". Il [un scientifique] dit : "On va aux mêmes places que vous autres et on n'en prend pas parce qu'il n'y en a pas." J'ai dit : "Non, non, c'est parce que la configuration du chalut, vous ne comprenez pas ça." »

René attaque alors l'échelle de valeurs qui régit le monde des scientifiques : le raisonnement scientifique qui fonde les droits de pêche est incomplet car il n'intègre pas les observations des

pêcheurs. Or, selon René, seuls ces derniers maîtrisent deux types de savoir fortement intégrés : les savoirs locaux et les savoirs technologiques.

René espère dépasser à la fois le système d'activité des pêcheurs et le système connexe des scientifiques pour développer des nouvelles méthodes d'évaluation de la ressource, alliant les savoirs des pêcheurs et les savoirs des scientifiques. Il propose alors une solution de confrontation et de débat entre différents types de savoirs :

« Moi ce que je disais : "On a un savoir que vous n'avez pas. On a besoin du vôtre absolument, absolument, mais vous avez besoin du nôtre." Moi je disais aux gens et je leur dis encore aujourd'hui : "Pourquoi qu'on ne met pas nos savoirs en commun ?" Il faut absolument faire ça. »

René comprend que la reconnaissance mutuelle des pêcheurs et des scientifiques requiert l'utilisation de tiers. Aussi, sollicite-t-il des experts et des érudits pour faire valoir le point de vue des pêcheurs et rendre compte, d'une part, de la portée des savoirs locaux des pêcheurs et, d'autre part, des avancées technologiques et scientifiques. Leur capacité argumentative, leur « pouvoir dire », est une solution astucieuse mise en place pour atteindre cet objectif :

« Ils [le chercheur en anthropologie et des experts en conception de chalut] sont tous venus expliquer aux gens du MPO [ministère Pêche et océans Canada] ou de la science, [...] que ce [matériel] avec lequel ils travaillaient, ça ne marchait pas. On avait réussi de quoi d'extraordinaire. »

On le voit, René prend la responsabilité de faire valoir les savoirs des pêcheurs auprès des scientifiques. Cependant, il reste pessimiste sur l'avenir de la pêche, craignant que ne s'accroisse la baisse des quotas de crabe et de crevette, espèces actuellement pêchées par les anciens morutiers. S'il se sent « imputable » des solutions techniques dont il dispose, il refuse néanmoins d'endosser la responsabilité du problème posé à la fois par les scientifiques et par les crabiers et les crevettiers d'origine :

« Moi personnellement et mon groupe de pêcheurs, les pêcheurs de poisson de fond, on a appris des choses que personne d'autre dans d'autres flottilles n'ont pas apprises ça parce qu'ils n'ont jamais eu ces problèmes. C'est normal d'apprendre quand t'as des problèmes. Mais un moment donné il faudrait peut-être qu'on soit écoutés [...]. Aujourd'hui, on pêche tous de la crevette, les gens pêchent presque tous le crabe donc le problème des pêcheurs de poisson de fond est rendu dans ces flottilles-là. [...] Moi c'est ma vision personnelle et je vous dis que je ne me trompe pas, je suis sûr, sûr qu'on s'en va là. C'est vrai, ils ont commencé à baisser les quotas. Puis tu sais, les gens des autres flottilles, à savoir les crabiers et les crevettiers, [nous] les gars de poisson de fond, [ils] ne nous aiment pas ben, ben, parce qu'on est

rendus dans leur plate-bande : « C'est de votre faute si on est rendu là », mais ce n'est pas de notre faute. C'est comme ça. »

En définitive, la légitimité de pêcher ne repose plus uniquement sur l'héritage en raison d'événements qui ont créé une rupture dans le métier pour les pêcheurs de poisson de fond et, par contrecoup, pour les pêcheurs de crabe et de crevettes qui doivent partager la ressource disponible. Ainsi, une nouvelle incertitude est introduite, cette fois au sein de la communauté. Il devient alors encore plus difficile, pour certains pêcheurs, de dire s'ils feront encore le métier demain. Aussi, ils ne peuvent exprimer pleinement leur capacité de « promesse ».

La valorisation des savoirs locaux et des savoirs technologiques (« il faudrait peut-être qu'on soit écoutés »), comme solution qui transcende les systèmes d'activité en présence, permet de reconnaître les meilleurs pêcheurs, ceux qui possèdent et intègrent tous ces savoirs, et ce, d'autant plus que l'accès à la biomasse est limité.

DE LA BIOGRAPHIE PERSONNELLE À LA BIOGRAPHIE DU MÉTIER

En 20 ans, le secteur de la pêche a vécu trois moratoires sur la morue et des restrictions s'étendent à d'autres espèces. Pour persévérer dans le métier, les pêcheurs encore en activité doivent élaborer des solutions durables qui reposent sur leur capacité d'agir et de réfléchir le genre professionnel. Ces pêcheurs particuliers, tel René, se reconnaissent dans le métier et sont susceptibles d'être reconnus par leur communauté et par les acteurs des systèmes connexes. Leur discours est consistant, c'est-à-dire qu'il repose sur une stabilité tant synchronique que diachronique (Moscovici, 1996) :

« Ce que je veux dire c'est que "chacun à sa place". Ça, c'est primordial. [...] C'est difficile de changer les mentalités, moi je travaille tout le temps, tout le temps à ça. [...] j'ai défendu ça et je le défends encore et c'est extrêmement ardu. Peut-être qu'un jour je vais réussir. Moi c'est ce que je vise, et j'aimerais ça, parce que c'est pas vrai de dire au monde qu'il n'y a plus de morue, ce n'est pas vrai du tout, du tout. »

René est un connaisseur qui, par la narrativité, élabore non seulement une biographie de soi, mais également une biographie du métier, car identité professionnelle et identité du métier, c'est-à-dire genre professionnel, sont reliées. En effet, une dialectique fonde le développement du métier : celui-ci ne se développe qu'en étant incarné et les professionnels les plus développés en reproblématisent les difficultés pour faire évoluer le genre. Aussi, le métier tel qu'il est accompli aujourd'hui par René s'inscrit dans une histoire à la fois personnelle et transpersonnelle.